

**PROCÈS-VERBAL**  
Conseil d'établissement  
Le 1<sup>er</sup> février 2021 – 19 h – TEAMS

Présents : M<sup>me</sup> Salma Akesbi  
M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault  
M<sup>me</sup> Stéphanie Charest  
M<sup>me</sup> Caroline Félix  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagné  
M<sup>me</sup> Josée Gallant  
M<sup>me</sup> Andrey-Ann Leclerc  
M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc  
M<sup>me</sup> Marie-Michèle Fournier  
M<sup>me</sup> Claudie Pelletier  
M<sup>me</sup> Véronique Perron  
M<sup>me</sup> Lydie Pincemin  
M. Jean-Guy Royer  
M<sup>me</sup> Guylaine Toutant

Absents : M<sup>me</sup> Patricia Cruz

**1. Mot de bienvenue**

M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron souhaite la bienvenue à tous les membres.  
Tout le monde se présente.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **SECONDÉ** par M. Jean-Guy Royer  
que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ**.

Pour les prochains ordres du jour, au point 5, modifier « des » représentants de  
la communauté.

Ajout -> Nouvelles de l'école

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21/225

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 novembre 2020**

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc et **SECONDÉ** par M<sup>me</sup> Stéphanie  
Arsenault d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2020.

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21/226

#### 4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

#### 5. Mot de la représentante de la communauté

M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron lit les messages envoyés par M<sup>me</sup> Patricia Cruz.

L'équipe de direction des Loisirs Lebourgneuf n'a pas encore reçu l'autorisation pour tenir le camp de la relâche. Ils attendent les nouvelles directives de la santé publique.

M<sup>me</sup> Patricia Cruz a reçu des articles de IGA Convivio pour des familles dans le besoin. Nous pouvons communiquer avec elle si nous connaissons des familles démunies.

#### 6. Mesure d'aide aux élèves (protégées et dédiées)

M<sup>me</sup> Claudie Pelletier présente les mesures d'aide. Elle mentionne chacune des mesures qui touchent l'école.

M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron présente la résolution du conseil d'établissement.

### LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉCOLE LES PRÉS-VERTS POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Le conseil d'établissement de l'école Les Prés-Verts confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de (67864.00\$).

Le conseil d'établissement de l'école Les Prés-Verts confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le rattachage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21/227

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin, **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

## 7. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Madame Pelletier présente les principes d'encadrement adoptés l'an passé.

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21-228

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **SECONDÉ** par M. Jean-Guy Royer que les principes d'encadrement des frais chargés aux parents demeurent les mêmes pour l'année scolaire 2021-2022.

## 8. Périodes de spécialités et projet d'anglais

M<sup>me</sup> Claudie Pelletier présente le tableau des périodes de spécialités par niveau. Le modèle du 3<sup>e</sup> cycle sera précisé avec les inscriptions qui auront lieu la semaine prochaine.

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21/229

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault et **SECONDÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Perron d'accepter le tableau des spécialités et les scénarios du projet d'anglais pour l'année 2021-2022 tels que présentés par M<sup>me</sup> Claudie Pelletier.

## 9. Semaine des enseignants 1<sup>er</sup> au 7 février 2021

M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron souligne et remercie le travail des enseignants.

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21/230

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin, **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron un montant de 635,00\$ afin de donner une petite reconnaissance aux enseignants et éducatrices lors de la semaine des enseignants et du service de garde.

## 10. Mot de la représentante du service de garde

Les inscriptions se feront par Mozaïk, avec le formulaire de l'école. Pour ce qui est des gardes partagées, les parents devront compléter un calendrier qui se trouve sur le site Internet.

## 11. Mot de la représentante au comité de parents

M<sup>me</sup> Lydie Pincemin partage les informations des trois dernières rencontres :

Le premier point à l'ordre du jour est toujours le nombre de cas de COVID au CSS.

La qualité de l'eau (plomb) et de l'air sont aussi des sujets abordés. M<sup>me</sup> Claudie Pelletier nous rassure sur la situation de l'école Les Prés-Verts et du pavillon Saint-Bernard.

Calendrier des consultations, elle énumère les consultations qui sont disponibles sur le site Internet du CSS. Elle mentionne aussi le dossier du Protecteur de l'élève.

## 12. Correspondance à la présidence

Aucune correspondance.

## 13. Autres sujets

M<sup>me</sup> Marie Laverdière, directrice adjointe, sera en retour progressif à partir du 2 février jusqu'en mars.

M<sup>me</sup> Claudie Pelletier et M<sup>me</sup> Guylaine Toutant annoncent qu'elles quitteront pour la retraite à l'été. Les remplaçants seront nommés en juin.

## 14. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ  
à l'unanimité  
CE-20-21/231

L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin que la séance soit levée à 19 h 55.

  
Présidente

  
Direction